



COUR D'APPEL DE PARIS

TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE CRÉTEIL

ACTIVITÉ
2020



INTRODUCTION

À l'aube de l'année nouvelle, que nous espérons apaisée et riche en évènements heureux, nous avons tenu à brosser, dans cette plaquette, le tableau de l'activité des différents services du tribunal judiciaire de Créteil durant l'année écoulée.

Cette démarche peut sembler audacieuse tant l'année 2020 aura été véritablement singulière.

Elle a en effet débuté par une importante modification de l'architecture des juridictions, notamment avec la naissance du tribunal judiciaire et la création des tribunaux de proximité, a connu l'entrée en vigueur, le 24 mars 2020, de la loi renforçant l'efficacité et le sens de la peine, et a enfin été celle de la crise sanitaire de la Covid 19.

Dans ces contextes, notre tribunal judiciaire a su relever ces défis : mobilisation des juges des contentieux de la protection de la personne, mutualisation des greffes, politique de juridiction pour le développement des aménagements de peines *ab initio*, continuité de l'activité tout en adaptant nos organisations pour préserver la santé de tous.

Les engagements de la juridictions en matière de lutte contre les violences conjugales, d'aide aux victimes, et notamment les plus vulnérables, ont été constamment maintenus.

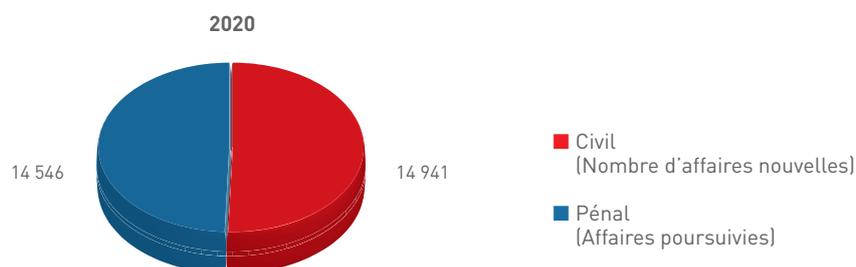
Parallèlement, son évolution immobilière s'est poursuivie avec notamment l'ouverture du nouveau SAJJ et du nouvel accueil, ainsi que l'aménagement du bâtiment annexe « Marcel Proust » préparant l'ouverture en 2021 d'un chantier immobilier majeur pour le tribunal judiciaire.

Tout cela n'aurait pu être accompli sans la mobilisation et l'investissement de chacun.

En 2021, s'annoncent l'entrée en vigueur de la réforme du divorce au 1^{er} janvier, du code pénal de justice des mineurs au 31 mars, et à Créteil la mise en place de la procédure pénale numérique. La juridiction s'engagera résolument dans la conduite de ces nouveaux enjeux.

Les chefs de juridiction

RÉPARTITION ACTIVITÉ CIVILE / ACTIVITÉ PÉNALE

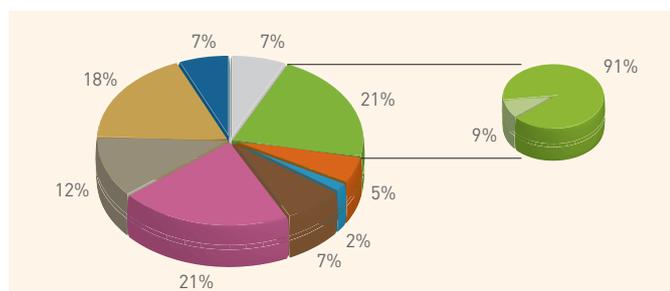
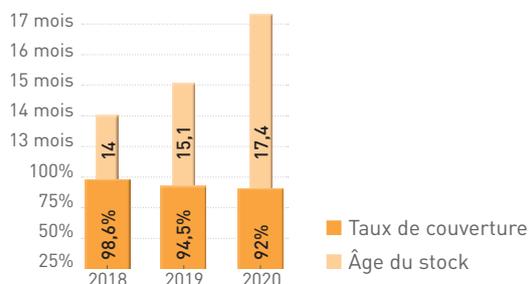
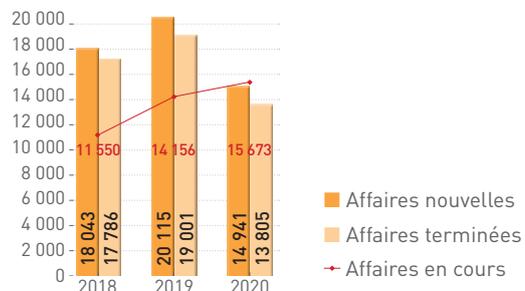




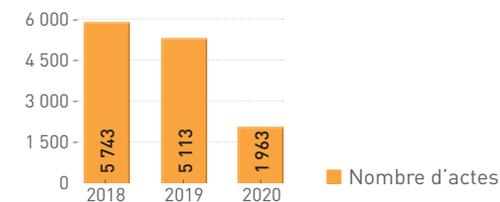
ACTIVITÉ CIVILE



SERVICE CIVIL



Actes de greffe

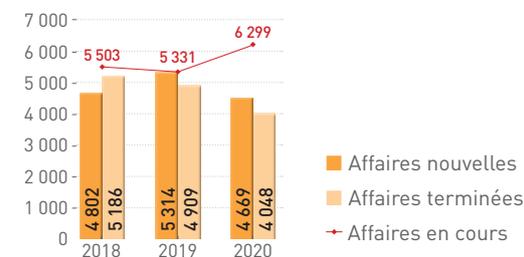


Structure du contentieux civil

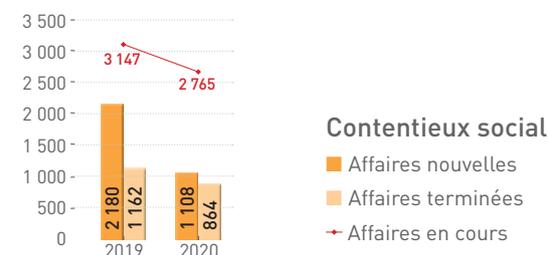
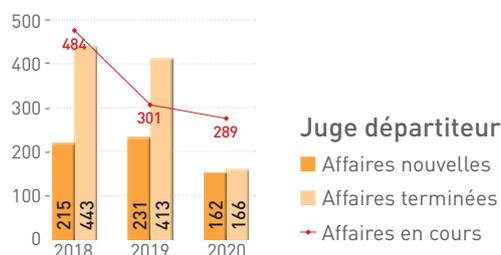
Affaires nouvelles 2020 (À compter du 1^{er} janvier 2020)

- Référés et requêtes
- Contentieux civil général
- Affaires familiales
- Juge de l'exécution et saisie immobilière
- Commission d'indemnisation des victimes (CIVI)
- Tutelles mineurs
- Juge des libertés et de la détention civil
- dont Étrangers
- dont Hospitalisation sous contrainte
- Contentieux social
- Autres

AFFAIRES FAMILIALES



AFFAIRES SOCIALES



JUSTICE CIVILE DE PROXIMITÉ

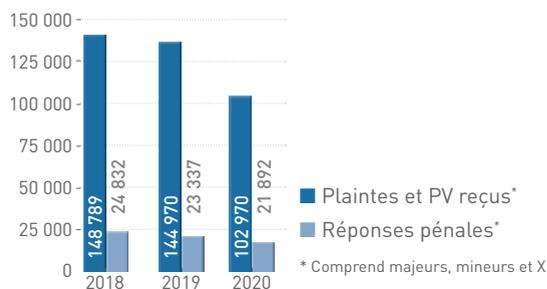
Décisions rendues

	Référés & requêtes	Affaires civiles	Nationalité	Surendettement	Tutelles Décisions rendues	Tutelles Nbre de mesures en cours	Injonction de payer	Saisie sur rémunération
2020	1 065	3 003	1 422	0	2 343	6 529	4 119	5 200
2019	1 990	4 772	1 659	0	2 458	6 830	4 929	5 579
2018	2 094	4 506	2 096	0	2 748	6 840	5 859	5 508

ACTIVITÉ PÉNALE



SERVICE PÉNAL

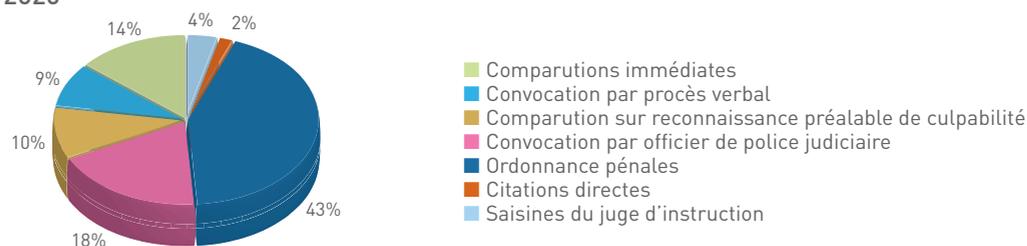


POURSUITE DES MAJEURS

	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Taux de réponse pénale
2020	75 349	21 168	6 146	92,77%
2019	107 935	22 205	8 317	88,80%
2018	107 062	26 022	10 745	88,31%

MODALITÉS DES POURSUITES

2020



ACTIVITÉ PÉNALE DU SIÈGE

Décisions rendues

	Tribunal correctionnel	Tribunal de police	Cour d'assises
2020	9 802	819	45
2019	12 817	1 154	53
2018	12 000	1 639	37

Instruction

	Ouverture d'information	Fin d'information
2020	401	409
2019	421	408
2018	373	494

Application des peines

	Milieu ouvert	Statuant sur la détention	Tribunal de l'application des peines
2020	842	8 020	11
2019	1 255	10 357	11
2018	1 663	11 695	24

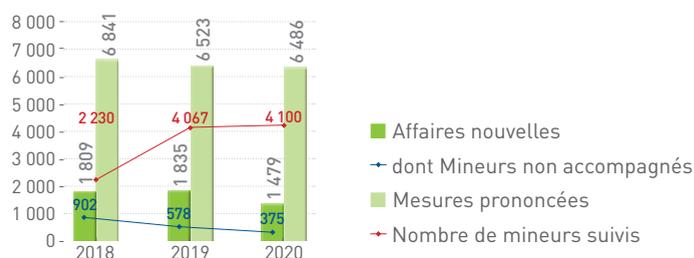
Juge des libertés et de la détention - Pénal

	Décisions rendues	Dont statut de la détention
2020	5 418	2 422
2019	4 850	1 888
2018	4 959	1 924

JUSTICE DES MINEURS



ASSISTANCE ÉDUCATIVE



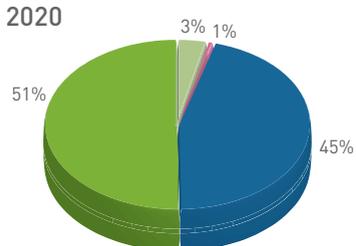
Mineurs non-accompagnés

	Mesures ouvertes
2020	375

ACTIVITÉ PÉNALE

	Plaintes et PV reçus	Affaires poursuivables	Procédures alternatives aux poursuites	Nombre de mineurs déférés	Taux de réponse pénale
2020	4 273	2 767	1 220	961	91,5%
2019	4 267	2 999	1 396	1 027	94,9%
2018	4 545	3 381	1 842	818	92,9%

2020



Répartition des poursuites

- Requêtes pénales
- Convocation par officier de police judiciaire
- Comparution à brefs délais
- Saisines du juge d'instruction

Activité pénale du siège - Décisions rendues

	Juge des enfants	Tribunal pour enfants	Cours d'assises mineurs
2020	494	689	3
2019	602	510	2
2018	645	586	3

Post-sententiel

	Juge des enfants
2020	253
2019	235
2018	253

ACCÈS AU DROIT & AIDE JURIDICTIONNELLE



Maisons de justice et du droit Points d'accès au droit

	Nombre d'unités	Nombre de personnes accueillies ou renseignées
Maison de justice et du droit	2	40 798
Points d'accès aux droit	11	61 334
dont au PAD-BAJ (accès au droit et aide juridictionnelle)		3 360
Service d'accueil unique du justiciable		44 900

Aide juridictionnelle

	Nombre de décisions juridictionnelles	Délai de traitement avant première décision
2020	15 224	66
2019	18 213	57
2018	16 327	30

EFFECTIFS



	Effectif théorique	Effectif réel (ETPE)
Magistrats du siège	93	91,3
Magistrats du parquet	34	35
Fonctionnaires tribunal judiciaire	288	263
Fonctionnaires tribunaux de proximité	69	59
	Nombre	
Avocats	575	
Conciliateurs	26	